ID: 004-200072304-20190326-D201944-BF



Nombre de conseillers

En exercice: 27 Présents: 23 Absents: 4

dont suppléé : 1dont représentés : 2

Votants: 26

dont « pour »: 26dont « contre »: 0dont abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille dix-neuf, le vingt six mars à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 22 mars 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS: Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle (partie après la question n°16, pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL), LAE ESMENJAUD Marie Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean Pierre, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, M. NICOLAS Yves et BOUVET Patrice.

EXCUSES: M. MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre, M. MILLION-ROUSSEAU Daniel ayant donné pouvoir à Mme PIGNATEL Agnès et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Envoyé en préfecture le 04/04/2019 Reçu en préfecture le 05/04/2019

Affiché le

ID: 004-200072304-20190326-D201944-BF

Délibération n°2019/44

OBJET: APPROBATION BUDGET PRIMITIF "SERVICE ANNEXE MAISON DE SANTE

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 4 mars 2019 ;

Sur proposition de la Présidente, Après délibéré,

- APPROUVE le budget primitif "Service annexe Maison de Santé" 2019 :
 - par chapitre au niveau des opérations financières de la section d'investissement
 - par opération au niveau des opérations individualisées

qui s'établit comme suit :

Pour la section d'investissement :

Dépenses : 1 600 000.00 €

Recettes: 1600 000.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Mme Sophie VAGINAY.

C.C.V.U.S.P.